

A Augan, le 18 juin 2025,

Destinataires :
Aux personnes publiques associées

Objet : Modification simplifiée n°1 du PLU

Aux personnes publiques associées

Madame, Monsieur,

Par délibération en date du 13 décembre 2023, le Conseil Municipal a décidé du principe du lancement de la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune d'Augan. Par suite, l'arrêté municipal n° AR2025-17 en date du 05 février 2025 a prescrit la procédure de modification simplifiée n°1, dont l'objectif poursuivi est d'intégrer le principe de réduction du rythme de consommation foncière et la trajectoire ZAN.

Par dérogation aux articles L. 153-31 à L. 153-44 du code de l'urbanisme, les évolutions du PLU peuvent être effectuées selon les procédures de modification simplifiée prévues aux articles L. 153-45 à L. 153-48 du code de l'urbanisme, conformément à l'article 194-IV-5 de la Loi Climat et Résilience.

En application de l'article L.153-47 du Code de l'urbanisme, le projet de modification, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-9 sont mis à disposition du public pendant un mois minimum, dans des conditions lui permettant de formuler ses observations. Ces observations sont enregistrées et conservées. La mise à disposition du public se tiendra du 4 août au 26 septembre 2025 inclus.

Ainsi, j'ai l'honneur de vous notifier le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune d'Augan. Vous trouverez, en pièce jointe à ce courrier, le dossier de modification composé de :

- l'arrêté municipal n° AR2025-17 en date du 05 février 2025 prescrivant la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune d'Augan,
- la notice de présentation précisant l'exposé des motifs,
- les pièces du PLU modifiées.

Je vous demanderais de bien vouloir me faire connaître vos observations éventuelles sur ce dossier. Mes services, ainsi que l'équipe d'études, restent à votre disposition pour toute question.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Guénaël LAUNAY

Le Maire



Pièces jointes : dossier de modification simplifiée n°1 du PLU